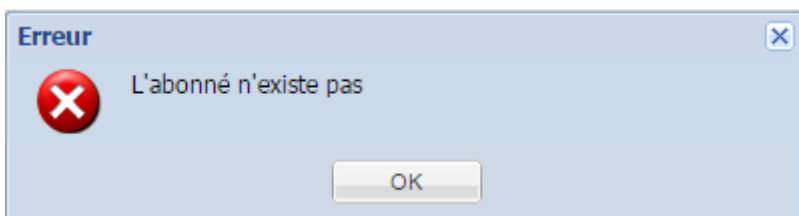


1. Circulation : validation des messages au clavier

Dans les versions précédentes de Decalog SIGB, il était obligatoire de reprendre la souris pour valider les messages affichés lors d'une session de prêts-retours, ce qui n'était pas toujours aisé en ayant la douchette à la main.

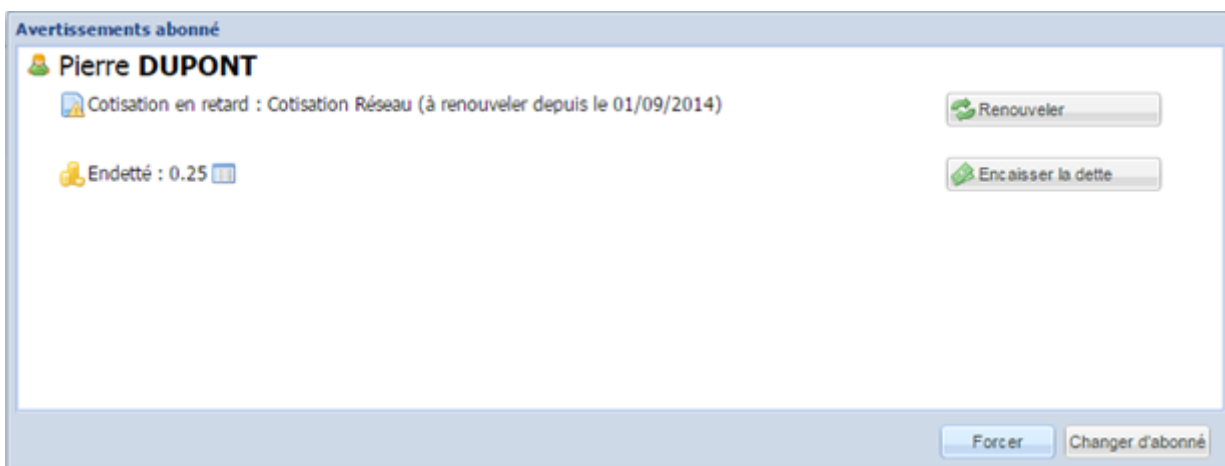
Dans la nouvelle version 6.2, les messages affichés lors de prêts ou de retours peuvent être validés au clavier, par le biais des touches "Entrée", "Espace" (pour la validation) ou "Echap" (pour l'annulation).

Cela fonctionne ainsi sur ce type de message :



"Entrée", "Espace" ou "Echap" = clic sur OK.

Ou encore sur le message suivant :



"Entrée" ou "Espace" = clic sur Forcer

"Echap" = clic sur Changer d'abonné

Et également sur le message suivant :

Attribution d'un exemplaire à une réservation

Ce document fait l'objet d'une réservation par un abonné :

Document

 Colours / Constance Milbrun [Puffin books : 1989] 

Abonné

Réservataire : 
 Réserve le 25/08/2014 à retirer ici

Exemplaire à attribuer

L'exemplaire 0020006461 (752-MIL - Jeune) peut être attribué à l'abonné TELLIER, Robert [0567].

 **Vous pouvez attribuer cet exemplaire et le mettre de côté dans l'attente de son retrait par l'abonné.**

 Attribuer

"Entrée" ou "Espace" = clic sur Attribuer

"Echap" = clic sur Ne pas attribuer

Et il s'agit du même principe pour tous les autres messages susceptibles d'être affichés lors d'un prêt ou d'un retour.

En complément de la validation au clavier, une option (désactivée par défaut) a été implémentée pour permettre de valider les messages en scannant à nouveau le code-barres concerné.

Cette option peut être activée depuis les préférences utilisateurs, accessibles au clic sur le nom de l'utilisateur connecté en haut à gauche de l'écran.

Exemple, en ayant activé cette option : prêt du document 0020003312 à un abonné. Le message suivant est affiché.

On peut alors soit :

- Appuyer sur "Entrée" ou "Espace" pour forcer le prêt
- Appuyer sur "Echap" pour renoncer au prêt
- Scanner à nouveau le code-barres de l'exemplaire 0020003312, ce qui équivaudra à cliquer sur forcer le prêt

L'avantage de cette option est de n'avoir à utiliser ni la souris ni le clavier lors de l'apparition d'un message : le fait de re-scanner le code-barres (abonné ou exemplaire) concerné par le message validera la fenêtre affichée.

Si l'on scanne un autre code-barres que celui concerné, le logiciel prévient l'utilisateur (cela est accompagné d'un signal sonore si l'utilisateur a choisi d'avoir un son à l'affichage d'un message bloquant) :

Forcer le prêt

 Le quota de 10 est atteint pour la règle Imprimés.

Veuillez valider la saisie du code-barres '0020003312'

Durée du prêt (en jours)

3

Forcer le prêt

Renoncer au prêt

Created 2026-07-16 12:12:12 UTC by Admin

Updated 2026-07-16 12:14:25 UTC by Admin